

Le ROUGE & LE VERT

LE JOURNAL DE L'ADES

Octobre - Décembre 2006 • N°103 • 2 €

SOMMAIRE

ÉCONOMIE	
Pôles de compétences oui, Pôles de compétitivité non !	p.1
POLITIQUE	
Survot du bilan de la majorité municipale	p.2
SOCIÉTÉ	
Les urnes résonneront-elles des raisons des émeutes ?	p.3
DÉPLACEMENTS	
Les tartuffes de la cuvette !	p.3
UNION POUR MA POMME	
Attention au cheval de retour...	p.4
CITOYENNETÉ	
Votation citoyenne, une belle réussite à Grenoble	p.4

Pour une solidarité concrète : l'allocation municipale d'habitation

En 2005, la ville de Grenoble transfère le service de collecte des ordures ménagères à la Métro qui crée une TEOM. La ville diminue ses charges, mais pas ses impôts. Conclusion... elle augmente indirectement la fiscalité des ménages d'environ 4 millions d'euros. Cela est particulièrement injuste car tous les ménages sont frappés alors qu'une augmentation de la taxe d'habitation aurait été plus juste puisque les plus défavorisés ne l'auraient pas payée ou n'auraient pas subi l'augmentation grâce aux dégrèvements prévus par l'Etat. Le groupe des élus écologistes avait agi pour diminuer cette augmentation. Il avait demandé que soit étudiée une compensation pour ces catégories d'habitants, d'autant plus nécessaire que les charges d'habitation devenaient de plus en plus lourdes.

La proposition du maire de renvoyer cela au CCAS n'a pas donné les résultats escomptés. Le groupe des élus écologistes a proposé de mettre en place dès le budget 2007 de Grenoble, une allocation municipale d'habitation (AMH) pour aider les habitants à faire face aux augmentations des charges, en fonction de leurs ressources et des conditions de logement.

La proposition est très simple : il s'agit de verser directement ou en diminution de loyer un montant qui soit égal à 10% des exonérations et dégrèvements de la taxe d'habitation. Tous les calculs sont déjà faits par l'administration fiscale. La mise en œuvre de cette AMH a l'avantage de la simplicité, elle s'adresse à la population qui en a le plus besoin. Il ne s'agit pas de prendre la place de l'Etat, mais de rectifier une injustice commise en 2005 lors de l'instauration de la TEOM à Grenoble, et de renforcer la solidarité dans la ville.

Nous ne pouvons que répéter inlassablement que la fiscalité locale doit être profondément réformée afin que la solidarité par l'impôt puisse fonctionner correctement.

Il est urgent d'agir car les charges dérapent et le président de la Métro va décider d'augmenter encore la TEOM en 2007. Et dire que le passage à la Métro devait permettre des économies d'échelles sur la collecte des ordures ménagères ! Visiblement il est plus facile de décider des politiques de prestige (grand stade), d'aider des intérêts privés que de développer la solidarité la plus élémentaire !

Le bureau de l'ADES



ÉCONOMIE

Pôles de compétences oui, Pôles de compétitivité non !

Les pôles de compétitivité sont une invention du gouvernement de droite qui entend mettre à disposition d'industriels les moyens publics de recherche et développement pour leur permettre d'être plus efficaces dans la compétition internationale, en innovant et en mettant plus rapidement leurs produits sur le marché...

Ceci pose des questions de fond qui n'ont pas été réglées :

- les thèmes choisis sont-ils d'intérêt général ? En fait dans de nombreux cas, il s'agit d'une soumission à des modes ou à des lobbies puissants et rarement des réponses à des besoins lourds de la société ;
- quelles sont les contreparties aux aides publiques ? Puisqu'il s'agit de compétitivité et d'innovation se pose évidemment la question du partage des bénéfices qui seront obtenus. En effet, il n'y a aucune raison qu'ayant donné des aides, les collectivités publiques ne se remboursent pas sur les bénéfices ultérieurs effectués par les entreprises. C'est d'ailleurs une règle générale dans les contrats entre public et privé. Or, il n'y a pas de contreparties réelles, il y a seulement des promesses de lendemains qui chantent !

Il ne faut donc pas accepter que les collectivités financent de telles opérations. La politique du parti socialiste est une politique ultra-libérale qui offre des cadeaux sans contrepartie à des intérêts privés, il s'agit donc de gaspillage d'argent public. C'est l'amplification de la politique de pilotage de la recherche par l'aval, source de démantèlement à terme de pans entiers de la recherche publique. Encore une fois, nous assistons à la négation de l'exemple grenoblois (triptyque uni-

versité-recherche-industrie) qui privilégiait le développement de la recherche publique en y concentrant les investissements publics et un transfert de technologie vers le monde industriels, transfert équilibré avec des contreparties financières ou/et de la propriété industrielle.

Jusqu'à maintenant, seuls les écologistes s'opposaient à cette nouvelle politique. Le PC commence à s'interroger et le maire a du mal à faire adopter à sa majorité le financement du pôle de compétitivité Minalogic.

Par contre nous serions favorables à la création de pôle de compétences regroupant les laboratoires de recherche publique sur des thèmes importants pour l'avenir de nos sociétés : énergies renouvelables, maîtrise de l'énergie, luttes contre les pollutions, contre l'effet de serre, nouveaux procédés de production moins polluants, amélioration de la santé... Ces pôles de compétence pourraient contractualiser avec des industriels sur la base de contrats de collaboration de recherche prévoyant des contreparties équilibrées aux efforts de la recherche publique. Les aides publiques à ces efforts de recherche permettraient d'investir localement et de maintenir dans les laboratoires les équipements nécessaires aux recherches. Il y aurait alors un pilotage par l'amont de la recherche qui ne serait pas soumise au bon vouloir des industriels et du court terme comme dans le cas du pôle de compétitivité. Les communes et le conseil général ne devraient participer que secondairement à ces aides (ce n'est pas leur compétence première), qui proviendraient du contrat de plan Etat-Région et des organismes publics de financement de la recherche au niveau national ou européen.

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

P

LE ROUGE & LE VERT
12 rue Voltaire
38000 Grenoble

Grenoble CTC

Dispensé de timbrage

DÉPOSÉ LE :

LE ROUGE & LE VERT
n°103
octobre
décembre
2006
• p.1

Survola du bilan de la majorité municipale

Il n'est pas inutile de revenir sur les promesses électorales faites en 2001. Quel a été le contrat passé devant les électeurs ?

Nous rappelons ci-dessous la majorité des promesses faites lors du 2^e tour de mars 2001, où se sont regroupées les listes menées par M. Destot et P Kermen.

Nous avons mis en italiques les engagements pris.

Ensemble nous voulons : UNE VILLE SOLIDAIRE

Une ville solidaire qui se réalisera en prenant en compte les différentes tranches d'âge (petite enfance, jeunesse, personnes âgées) dans le souci d'améliorer la vie quotidienne des habitants (accessibilité, prévention et sécurité, santé). Pour cela la ville continuera à s'engager dans une politique éducative, complément indispensable de l'école et dans une politique socioculturelle renouvelée.

De gros efforts ont été faits. Sous nos pressions intensives, le plan école a vu ses crédits doublés...les centres de santé ont été sauvés, l'accessibilité de la ville améliorée même si cela va parfois trop lentement, le domicile collectif des Vignes pour personnes âgées maintenu...

UNE VILLE DIVERSE ET OUVERTE À TOUS

Nous voulons une ville diverse et ouverte à tous, avec une priorité forte en direction de ceux qui ne bénéficient pas directement du retour de la croissance.

Nous voulons pour cela développer un tissu d'activité diversifié et équilibré avec une liaison forte université-recherche-industrie, qui valorise à la fois la haute technologie, les activités traditionnelles et l'économie solidaire.

Par ailleurs, nous favoriserons le maintien et le développement des commerces de proximité et ceux du centre ville.

Malheureusement nous nous sommes opposés durement à la politique du pâté de cheval et d'alouette. Un cheval de haute technologie et une alouette d'économie solidaire, on est loin d'un tissu d'activité diversifié et équilibré. Il est dangereux de tout miser sur les nouvelles technologies dont les risques de délocalisation sont importants et les créations d'emploi très inférieures à celles de l'économie sociale pour le même coût. La politique du maire c'est industrie-recherche-université, c'est-à-dire le pilotage par l'aval de la recherche d'où un risque de démantèlement de la recherche publique.

Le maire a aussi favorisé le développement des grandes surfaces au mépris des préconisations du schéma directeur favorables aux commerces de proximité.

Il a fallu batailler ferme pour imposer une politique du logement social digne de ce nom.

Par contre nous avons échoué à faire comprendre à nos partenaires que l'imposition de la TEOM était contraire à la solidarité la plus élémentaire. Il valait mieux augmenter la taxe d'habitation si nécessaire plutôt que de récolter les 4 millions d'euros lors du transfert de la collecte à la Métro. Ce sont encore une fois les plus modestes qui ont payé cette mauvaise décision.

UNE VILLE ACCUEILLANTE POUR TOUS

Grenoble doit être une ville accueillante pour tous.

Nous renforcerons la coopération décentralisée avec notamment les pays du Sud et nous créerons une maison des droits de l'homme et des cultures du monde.

Malheureusement la politique de prestige a encore frappé : au lieu de la maison des droits de l'homme et des cultures du monde, on se retrouve avec la maison de l'international qui n'a plus rien à voir en termes de contenu avec cette promesse.

L'ÉCOLOGIE URBAINE

L'écologie urbaine sera valorisée par l'intervention sur l'habitat, par l'action sur l'environnement : pollution, risques sanitaires, naturels, industriels. La gestion des déchets et de l'assainissement s'intégrera dans une cohérence d'agglomération.

Nous préserverons la qualité de l'eau de Grenoble dans le cadre d'un service public performant.

Grâce à notre forte mobilisation, nous avons imposé de haute lutte l'adoption de la nécessité de la haute qualité des logements sociaux (pour diminuer les charges et avoir des logements durables) contre les tenants de réalisations à bas prix. Nous avons défendu avec nos partenaires, la bonne politique des transports en commun et du développement des modes doux. Même si des tendances au relâchement se font parfois sentir notamment pour financer à la bonne hauteur le SMTC. Sur les risques industriels, nous sommes les seuls à réagir et exiger plus de contrôles et de vigilance. Nous avons pesé pour la prise en compte dans l'urbanisme des exigences du développement durable et pour la mise en place d'une politique de santé autour de la prévention. Nous avons impulsé une gestion publique de l'eau et de l'assainissement au juste prix et préservant les générations futures en relançant fortement les investissements.



LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS

Le plan de déplacements urbains (PDU) devra prendre en compte les études récentes et en cours, techniques et financières, concernant en particulier le tram-train et le contournement Nord de Grenoble avec une consultation publique permettant aux habitants de donner leur avis.

Le maire n'a pas tenu cette promesse, il a donné un avis favorable au nouveau PDU sans consulter les habitants. Pourtant cette consultation a été décidée à la Métro, réaffirmée en février 2003 par l'ensemble de la majorité puis abandonnée au tout dernier moment, en juillet 2006, par D. Migaud avec l'accord de M. Destot. C'était un des points clefs de l'accord politique ayant permis au maire d'être réélu en 2001.

LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ SERA RENFORCÉE

Chacun des 6 secteurs sera doté d'un comité consultatif de secteur qui réunira les forces vives et les principaux acteurs qui participent à leur animation. Nous renforcerons les services publics de proximité et mettrons en place la territorialisation des services municipaux autour des antennes de secteur.

Par manque d'ambition dans le fonctionnement des comités de secteurs, ces derniers ont du mal à peser sur la politique municipale. La décentralisation promise des services n'a pas été effectuée à l'échelle souhaitée, il y a même un recul par rapport au début du mandat.

POUR AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE : LE RENFORCEMENT DE L'INTERCOMMUNALITÉ

La communauté d'agglomération doit contribuer fortement à améliorer la vie quotidienne des habitants : logement social, développement économique, déplacements, aménagement de l'espace, lutte contre l'exclusion. Nous voulons une coopération intercommunale basée sur la solidarité... Nous mettrons en œuvre les moyens pour rendre accessibles à l'ensemble des habitants les débats de la communauté d'agglomération.

Au lieu de se rapprocher de la vie quotidienne, la Métro s'en est éloignée. La politique du logement a été positive, de même pour les déplacements via le financement du SMTC. Par contre les choix d'investissement de prestige (grand stade, nouvelles technologies...) ont déséquilibré les finances de la Métro.

UNE MAJORITÉ PLURALISTE

Nous proposons aux Grenoblois, une équipe municipale pluraliste, avec une organisation basée sur la collégialité et la transparence, avec des processus clairs permettant un débat public avant la prise de décision.

Ici c'est la « cata » sur toute la ligne : pas de collégialité, c'est tout le pouvoir au maire, l'information municipale monocolorée, pas de transparence. Le refus systématique de débat public avant la prise de décision : choix de l'implantation et du type de stade, politique économique dispendieuse et sans justification, refus de la consultation des habitants sur les priorités de la politique de transport...

Conclusion de ce rapide bilan

La négation du pluralisme est l'échec le plus patent de cette majorité. Toute nouvelle gestion majoritaire ne pourra se faire qu'en rupture avec ces pratiques.

Les élus ADES, Verts, Alternatifs n'ont pas à rougir de leur bilan. Minoritaires dans une majorité, ils ont tenu bon sur leurs engagements : ils ont été les seuls à faire des comptes-rendus de mandat, à tenir des réunions publiques d'informations avant toutes les grandes décisions et malgré les pressions très fortes ils ne se sont pas tus, ni alignés derrière la bannière du maire. Les nombreuses économies qu'ils ont initiées ne s'inaugurent pas et ne font pas la une des médias. Grâce à leur présence, des grosses dérives ont été évitées, des politiques publiques renforcées, ils ont été les vigiles rappelant sans cesse les nécessités de la solidarité, de l'écologie et de la démocratie dans une situation sociale fortement dégradée qui exige le maintien des services publics de qualité au meilleur prix.

Vote électronique : Grenoble y a échappé de justesse !

Suite aux critiques des élus ADES, Verts, Alternatifs et particulièrement de Gilles Kuntz, Grenoble ne donnera pas suite à ses projets de passage du vote manuel et transparent au vote électronique opaque et invérifiable. Qu'on en juge !

Les ordinateurs de vote dont l'achat était prévu sont « protégés » par un mot de passe de seulement trois caractères non modifiables et inscrits de façon non codée dans la machine. Ce mot de passe sera connu à chaque élection par plus d'une centaine de personnes...

Le programme placé dans les machines à partir de ces mots de passe n'a pu être vérifié par le bureau de contrôle.

Dans ce vote électronique bien plus qu'avec le vote manuel, le doute sur la véracité des résultats n'est pas permis, car tout recomptage s'avère impossible puisqu'il n'y a pas de bulletin papier à recompter. D'autres techniques basées sur une numérisation de bulletins de vote sont à l'étude et pourront donner à l'avenir la possibilité d'un recomptage public des votes. Attendons qu'elles soient agréées pour en envisager l'achat....

TEOM danger, la Métro va encore frapper !

Les finances de la Métro sont tellement contraintes et dégradées que le Président est obligé de faire feu de tout bois.

En 2006 c'était le hold-up dans la poche des usagers du service assainissement (3 millions d'euros), pour 2007 ça gratte de partout et les taux de TEOM vont continuer à grimper. Les habitants vont devoir payer deux fois : les bases vont augmenter de l'inflation (décision de l'Etat) et les taux aussi (décision de la Métro).

Lors du débat d'orientation budgétaire de novembre, le Président a rappelé que la taxe d'habitation était un impôt très injuste mais il a fait un grand silence sur l'aspect encore plus injuste de la TEOM. De plus, le PS est prêt à créer une fiscalité mixte (taxe d'habitation et taxe foncière) à la Métro dans les années qui viennent. Décidément, il faudra les arrêter, ils dépensent sans compter dans des politiques de prestige (grand stade, politique économique) et refusent de prendre en charge le logement étudiant car il n'y a plus d'argent et pourtant il ne faut trouver que 20 millions d'euros.

Les transports en commun, c'est plus rapide

Il est navrant de devoir rappeler aux responsables politiques que les investissements dans les alternatives à la voiture servent à quelque chose. M. Vallini, pour justifier la rocade nord explique qu'il met plus d'une heure en voiture pour venir de Tullins au conseil général. Il faudra qu'il se mette d'accord avec son ami Destot qui déclare que « La rocade n'est pas destinée à résoudre les difficultés de déplacements périurbains » (30-11-2006). « J'ajoute que le tunnel ne résoudrait pas l'encombrement au niveau de Voreppe » (L'EXPRESS 9-11-2006). En train et tram, il irait deux fois plus vite, mais le sait-il ?

Et M. Sully (maire d'Echirolles, PC) se plaint de mettre parfois 1 heure et demie pour aller de la mairie d'Echirolles à la préfecture en voiture, il pense peut-être qu'en prenant la rocade nord il ira plus vite de sa mairie à la préfecture ! Rappel : il y a un tram direct d'Echirolles à la préfecture, temps de trajet : 20 minutes et pollution zéro ! Messieurs les décideurs sortez de vos bagnoles, avec ou sans chauffeurs, et utilisez les transports publics.

Les manifestants anti-Minatec relaxés

Enfin une bonne nouvelle pour la démocratie, le droit de manifester est reconnu. Les deux manifestants étaient poursuivis pour avoir participé à un attroupement après les sommations de dispersion de la manifestation protestant contre l'inauguration de Minatec début juin et alertant la population contre les dangers des nano-bio-technologies. Cette relaxe est un coup d'arrêt à la volonté systématique du gouvernement de vouloir criminaliser les mouvements sociaux.

Des tarifs publics justes ou des tarifs politiques ?

L'électoratisme est une maladie qu'il faudrait éradiquer tant il fait des ravages. Le maire de Grenoble ne veut plus que les tarifs de certains services augmentent au-delà de l'inflation. Il y a des exceptions : par exemple il ne dit rien sur le SMTC, ni sur la Compagnie de Chauffage (car il est incapable de la contrôler) et pourtant ce sont des services qui comptent dans le portefeuille des habitants. Il ne dit rien à son ami Migaud qui veut encore une fois augmenter fortement la TEOM. Il n'a rien dit sur les augmentations bien au-delà de l'inflation des impôts de ses collègues du CGI et de la région. Par contre, certains services particulièrement bien gérés, mais dont l'équilibre financier est délicat, se voient invités à diminuer les faibles augmentations qui leur sont nécessaires car... la période électorale est proche... Ce n'est pas très sérieux.

Des nuages noirs au-dessus d'Alliance

L'Alliance STMicroelectronics, NXP (ex-Philips) et Freescale (ex-Motorola) pourrait battre de l'aile. Avant la fin 2006, les partenaires doivent décider s'ils continuent dans l'aventure de Crolles après 2007. Or la pénétration des fonds de pension spéculatifs dans le capital de NXP et Freescale entraîne un réexamen par ces sociétés de leur stratégie industrielle. À suivre donc. Pendant ce temps, ST Microelectronics maximise les subventions publiques. Pour toucher plus de crédit d'impôt-recherche qui est calculé par société et qui peut aller jusqu'à la moitié des dépenses engagées en R et D), ST passera de 3 à 5 sociétés, lui permettant ainsi d'engranger plus de 12 millions d'euros de crédit recherche supplémentaire.

Piégeage du CO2, pas si simple !

Pour rassurer les populations vis-à-vis du changement climatique, il est souvent proposé comme solution de piéger le CO2 dans des couches géologiques profondes. Une étude américaine vient de montrer que ce gaz acide n'était pas neutre vis-à-vis des roches. L'acidification entraîne des dissolutions de minéraux ce qui peut favoriser à terme des fuites de CO2 vers l'atmosphère. Donc attention : avant de proposer des solutions, les expertiser dans le détail et vérifier sur le long terme leur innocuité. Le mieux est de réduire fortement nos émissions, et pour cela d'agir sur les 2 secteurs les plus polluants : les bâtiments (donc amplifier la politique de rénovation de l'ancien lancée avec l'OPATB sur les grands boulevards, ce qui crée des emplois ouvriers dans les PME, non délocalisables) et les transports (pas de rocade Nord mais un plan ambitieux de développement des transports en communs dans toutes les vallées).

Les urnes résonneront-elles des raisons des émeutes ?

La flambée de violence qui a embrasé certains quartiers des villes françaises en octobre-novembre 2005 est quasiment oubliée. Amnésie. Sous différentes formes (notamment une réaction de droitisation extrême de l'électorat), elles peuvent avoir des conséquences dans les urnes aux prochaines échéances électorales.

Ces « émotions » urbaines comme on disait au Moyen-âge, n'avaient rien d'un mouvement politique organisé ou manipulé de longue main comme a pu le dire le Ministre de l'Intérieur. C'était plutôt une sorte de « rituel mimétique » par télévisions interposées. Le substrat économique, social et politique de telles manifestations (échec scolaire, chômage, discrimination, racisme, exclusion) était connu de longue date. Il en était de même du scénario du drame qui figure dans tout bon manuel policier : une réaction en chaîne après la mort violente de jeunes suite à une confrontation avec les forces de police. Un fait majeur doit être souligné : la radicalisation culturelle, toute politique, de ceux que l'on appelle, par un goût très français de l'euphémisme, « les jeunes des quartiers ».

Comme le montrent les données tirées des gardes à vue, les « émeutiers » étaient des Français, bref des électeurs possibles, issus d'une immigration parfois ancienne venue des Antilles, de l'Afrique subsaharienne, de l'Afrique du Nord, soit de l'ex-empire colonial. Peu ou pas de jeunes étrangers issus de l'immigration en provenance de la Turquie, de l'ex-Europe de l'Est ou d'Asie, d'Amérique latine ou... d'Afrique. Cette caractéristique d'ex-nation coloniale est le propre de tous les pays qui ont connu de telles émeutes (Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni) avec un apparemment avec la situation des Etats-Unis (esclavage à domicile).¹

Ces « émotions urbaines » ont été la manifestation par ces citoyens-là qu'il n'y a pas de place pour eux dans la société française. Premières victimes du chômage et du racisme, vivant la misère dans tous les sens du terme (notamment sexuelle), ils ont bricolé une autre histoire de la France qui, comme toutes les histoires, dont l'histoire officielle, n'est jamais qu'une réécriture idéologisée du passé. Comment les empêcher de référer les impasses dans lesquelles ils se trouvent à la situation qui fût faite à leurs ancêtres, à leurs parents et à celle des nouveaux immigrés refoulés aux portes de l'Europe ? Dans les bribes de transmission orale, ils ont retrouvé ces fils explicatifs probables de leur situation de fils et de filles de l'immigration, de la colonisation, de l'esclavage et de la traite. Cette histoire bricolée faite de raccourcis n'est guère surprenante ! La République leur a enseigné une histoire officielle sélective, parfois écrite au Parlement (voir la loi de février 2005) où les faits et méfaits du colonialisme ont été retravaillés par la pratique élégamment française de l'euphémisme politiquement correct (par exemple les guerres coloniales massacrantes devenues des « événements »). Face à cela, les réponses du gouvernement ont été surréalistes : répression policière et état d'urgence, dénonciation de pratiques culturelles et culturelles (cf. islam, la polygamie), contrôle accru sur l'immigration et sur les étrangers, promesses non tenues de rétablissement de budgets sociaux supprimés depuis des années, projets d'apprentissage imposé, proposition de rénovation des quartiers, etc. Qui plus est sur toutes les questions qui touchent aux fondements de la citoyenneté et du politique, le gouvernement s'est trouvé divisé : droit de vote pour les étrangers non communautaires, discrimination ou action positive, prise en compte de l'histoire de la traite, de l'esclavage, de la colonisation, de la décolonisation et des guerres coloniales, etc.

DÉPLACEMENTS

Lors de l'élaboration du précédent PDU (adopté en 2000), les impacts de la pollution atmosphérique sur la santé tout comme le réchauffement climatique n'étaient pas connus de manière précise.

Depuis, de très nombreuses études épidémiologiques ont démontré que la pollution atmosphérique (Ozone, NOx, particules fines, CO2...) rendait malades de nombreuses personnes et en tuaient plus que les accidents de la route et qu'il n'y avait pas de seuil en dessous duquel une faible pollution n'aurait pas d'impact. De même les émissions de gaz à effet de serre (GES) comme le CO2 avaient un impact direct sur le réchauffement climatique et que les émissions dues aux déplacements routiers étaient très importantes (26% des GES en France, et + 23% de 1990 à 2004).

Maintenant tout cela est sur la place publique et pourtant le projet de PDU proposé en juillet 2006 par le SMTC fait comme si cette nouvelle donnée n'existait pas ; il reprend la même logique que le PDU précédent : conserver un équilibre entre la voiture et le reste !

Les tartuffes de la cuvette !

Le 1^{er} décembre, le colloque à MC2 sur l'effet de serre a bien montré qu'il fallait maintenant changer profondément les modes de vie et construire rapidement des alternatives que ce soit dans les transports, le bâtiment ou l'industrie. La température moyenne en France va augmenter d'au moins 2° d'ici 2100. Ce colloque était ouvert par MM. Migaud et Destot qui sont incapables de préparer cette rupture nécessaire. Voilà bien l'exemple du double langage des tartuffes de la cuvette : se déclarer en parole contre l'effet de serre et dans la pratique maintenir de très lourdes dépenses dans des voiries qui ne feront qu'amplifier l'effet de serre et la pollution atmosphérique pendant plus d'un siècle. Le « changement de logiciel » auquel a appelé N. Hulot suppose aussi un changement de programmeurs !

L'enquête publique sur le PDU s'ouvre

Le PDU n'est pas encore définitif. Le projet de PDU a été examiné par les collectivités locales et leurs avis vont être annexés au dossier d'enquête publique. Cette enquête publique va se dérouler du 8 janvier au 16 février 2007.

Certains ont attribué cette flambée de violence à la politique de la ville. Or, celle-ci n'a jamais prétendu être une potion magique et aucun de ses promoteurs, par exemple Hubert Dubedout (« Ensemble, refaire la ville ») ne l'a laissé entendre. Cette politique n'avait pas pour ambition de reconstruire seule les conditions d'« un vivre ensemble » dans des sociétés de plus en plus fragmentées. Elle avait pour objectif d'apporter quelques réponses urgentes et surtout d'expérimenter de nouvelles formes de gouvernement de la ville en faisant coopérer des acteurs qui jusqu'ici s'ignoraient (cultures et identités professionnelles différentes, résistances bureaucratiques et corporatistes) autour de projets appropriés de développement de territoires (du quartier à la région urbaine).²

Ni les principes, ni les méthodes de cette politique ne peuvent être condamnés comme on le fait trop fréquemment. La politique de la ville avait pour mission d'inciter la prise de conscience de l'urgente nécessité des réformes au sein des politiques sectorielles traditionnelles (éducation, santé, social, économie et emploi, culture, etc.) et surtout au sein des représentations politiques et des administrations. Elles n'en ont rien fait. S'il y a échec, il est là ! Cette nouvelle « crise » de l'automne 2005 aurait pu être le déclencheur pour les organisations politico-administratives, pour les institutions et pour les professionnels de la mise en œuvre des réformes de fond. Il n'en a rien été ! C'est bien connu, c'est le thermomètre qui est la cause de la fièvre !

Nos institutions sont le vrai problème dans nos villes. Le système politico-administratif français empêche la ville d'être cet acteur collectif en mesure de susciter des activités innovantes autour des trois piliers du développement soutenable que sont l'économie, le social et l'environnement (cf. stratégie de Lisbonne). La balkanisation des territoires urbains est de règle. L'empilement de pouvoirs qui ignorent le principe de subsidiarité est devenu inextricable. Le cloisonnement des services, vieillissement des agents aidant, s'est renforcé. Cerise sur le gâteau, une double administration étatique et locale, coûteuse et inefficace (unique en Europe) est maintenue. Par ailleurs, ce système continue de donner la primauté à une représentation rurale vieillissante, bien insérée professionnellement, essentiellement mâle (Sénat, Assemblée nationale, départements et dans une certaine mesure régions) alors que les populations urbaines, jeunes, migrantes, féminines, souvent exclues du monde du travail sont dramatiquement sous-représentées. On sait qu'elles sont les conséquences d'un tel fossé entre représentation politique et pays réel !

Les citoyens savent cela, en tout premier lieu ceux de ces quartiers, depuis fort longtemps humiliés et en quête de dignité. Les pouvoirs en place ont-ils trop à perdre à de tels changements préférant, de loin en loin, quelques flambées mal réprimées plutôt qu'une vraie réforme bien anticipée. La France est l'illustration même d'un principe machiavélien : « On ne sort des commodités de la vie que contraint par la nécessité ». Que sera cette nécessité ? Espérons qu'elle s'imposera rapidement sans trop de dommages collatéraux ! Mais plus on tarde, plus on s'y expose, et durement !

Les prochaines échéances de 2007 et de 2008 risquent d'être les dernières occasions d'une mutation politique tranquille. Qu'on se le dise !

Claude Jacquier

¹ Mon entretien donné au Monde le 26 octobre 2006 « Comment font-ils ailleurs ? »

² Rappelons ici que le budget de la politique de la ville n'a jamais dépassé 3% de la totalité des budgets publics (Etat et collectivités territoriales et qu'en cumulé, le montant des fonds alloués à cette politique pendant 20 ans ont été inférieurs à ceux consacrés au renflouement du Crédit Lyonnais.

Attention au cheval de retour...

La longue marche de Carignon se poursuit, il est officiellement candidat de l'UMP aux législatives dans la 1^{re} circonscription de l'Isère.

Il reste aux dirigeants de l'UMP à trouver les arguments pour que R. Cazenave laisse la place ; ils y mettront les moyens pour y parvenir. Mais le corrompu ne fait pas l'unanimité dans son camp et la bataille électorale sur cette circonscription sera implacable.

Il est important de maintenir le devoir de mémoire face à un véritable révisionniste de sa propre histoire.

Le corrompu a édité un livre dans lequel on trouve de nombreuses perles. Il s'agit d'un ravalement de façade complet. Nous avons affaire à un véritable caméléon qui épouse en apparence l'air du temps et promet exactement l'inverse de ce qu'il a fait entre 1983 et 1995 et dit récemment.

Il navigue entre le mensonge...

« Les "verts" qui imposent le tramway à Paris en 2006, avaient refusé le référendum proposé en 1983 à Grenoble ». Or, les écolos avaient appelé à voter oui avec le slogan « le tram ouais », c'était le PS qui avait appelé au boycott de ce référendum. Les écolos avaient même tenu une urne place Grenette pour permettre aux habitants non-inscrits sur les listes électorales de pouvoir voter. Et lorsqu'ils avaient porté l'urne à la mairie, ils se sont heurtés aux sbires musclés du corrompu qui leur ont barré la route. Beau respect de la démocratie

...Et la dénonciation du mensonge :

« Dans mes responsabilités publiques, je me suis toujours comporté pour qu'on ne puisse jamais formuler ce reproche qui constituerait la pire punition sans appel et sans retour "ce qui me bouleverse, ce n'est pas ton mensonge mais c'est de ne plus pouvoir te croire". En effet, la politique ne doit jamais condamner à pactiser avec le mensonge. »

UN NOUVEAU MACHIAVEL

Dans les années 2000-2001, il développait une théorie du pouvoir en politique très inquiétante : la justification du mensonge, de l'opacité, de l'oubli du passé ; le culte du secret contre la transparence. Le culte du chef qui sait...

« Le judiciaire nie la raison d'Etat qui est un moyen d'agir. L'exigence de transparence empêche de prendre les décisions qui changent le cours des choses : elles ont besoin de mystère, de secret, de surprise. Il faut parfois cacher ses intentions pour être efficace. » L'ESSENTIEL 12-12-2001

« La transparence, en politique, est un gros mensonge, il faut séparer morale et politique. L' élu doit être éloigné du terrain pour aller à l'essentiel » DL 11-12-2001

Il écrivait même un article dans LE FIGARO (22-10-2000) intitulé : « Contre la transparence, pour l'oubli » !

« Ce dont la France a besoin pour en sortir, ce n'est pas ce que prône la majorité des bien-pensants. C'est d'oubli et d'opacité.

L'oubli est constructif. Seul il permet de regarder l'avenir avec confiance. ...la volonté de soumission et d'infantilisation du plus grand nombre sous la formule littéralement absurde de l'"Etat de droit" - à laquelle il faudra aussi faire un sort...

Que le peuple exerce à nouveau une souveraineté par l'intermédiaire de ses représentants. Cela passe...par le secret indispensable pour décider ; par la responsabilité, qui peut impliquer le mensonge... »



Mais maintenant c'est tout l'inverse : il prône la transparence maximum, il faut tout se dire. C'est tout juste s'il ne propose pas que le compte bancaire des élus soit sur internet pour pouvoir suivre minute après minute leurs faits et gestes !

QUELQUES BONS MOTS DU CORROMPU

Il prend ses désirs pour des réalités :

« Quand je vois le triste bilan de mes successeurs, je suis stupéfait par la faible estime qu'ils ont d'eux-mêmes. Quand ils parlent de mon bilan, ils évoquent souvent des "réalisations grandioses" auxquelles ils

opposent leur "exercice modeste" du pouvoir. »

« Puis en 1983 ...nous avons transformé Grenoble... Ses habitants vivaient en harmonie...Après une séparation triste et involontaire, je vois toujours cette collectivité avec ce même regard amoureux. J'espère pouvoir la servir en levant de nouveau ma main dans des Assemblées... »

Dans ce regard amoureux brillent les millions de francs de la corruption !

Il considère que tous les élus actuels sont aussi corrompus que lui !

« Ma peine purgée, je suis en droit et en devoir de poser les questions qui donnent un sens à ma nouvelle vie. En droit d'abord. Non seulement parce que je suis totalement quitte avec la société (encore un mensonge, il doit encore rembourser le conseil général !)... Mais également parce que je ressens une supériorité par rapport aux élus actuels qui ont tous bénéficié des mêmes conditions de vie publique que moi-même et n'en ont pas rendu compte à la société. »

Mais pourquoi ne s'applique-t-il pas ce qu'il dit le 12 novembre 2006 sur son blog ?

« Qu'on m'entende bien : je suis très favorable à une loi prévoyant l'interdiction à vie de se présenter pour un élu condamné. J'estime qu'après la loi sur le financement de la vie publique, personne ne peut se situer hors des clous et le législateur devrait en tirer les conséquences. »

Il faudra que les électeurs le prennent au mot et l'empêchent d'être élu en juin 2007. La bataille sera rude.

CITOYENNETÉ

L'opération « Votation Citoyenne » est pilotée par le Conseil consultatif des résidents étrangers grenoblois (CCREG) qui organise l'événement depuis 2002, en partenariat avec différents partis politiques et associations.

La question posée était toujours la même : « Etes-vous favorable à la reconnaissance du droit de vote et d'éligibilité de tous les résidents étrangers aux élections locales ? »

Au niveau national, une compilation de la Ligue des Droits de l'Homme donne pour 2006 : 80 381 votants avec 91% pour et 8% contre.

Votation citoyenne, une belle réussite à Grenoble

Les résultats à Grenoble sont en constante progression.

années	votants	pour (%)	contre (%)
2002	2 303	85	14
2003	4 016	89	10
2004	4 832	94	6
2005	6 443	94	5
2006	7 676	93	5

Rappelons que le 3 mai 2000, l'Assemblée nationale avait adopté en première lecture une loi qui donne le droit de vote à tous les résidents étrangers pour les élections municipales, loi qui n'a jamais été examinée par le Sénat.

Dans l'Union européenne, 17 pays sur 25 ont une législation plus avancée que la France.

Serons-nous le dernier pays de l'Union à donner le droit de vote et d'éligibilité à tous les résidents quelle que soit leur nationalité ?

Il nous faut profiter de la campagne des élections présidentielles et législatives de 2007 pour que les candidats s'engagent nettement sur cette question et que la loi soit votée par le prochain Parlement.

Peut-être que fin 2007 nous n'aurons pas besoin de refaire cette votation citoyenne ? C'est le souhait que nous formulons pour la nouvelle année.

Risques chimiques à Pont-de-Claix

Un rapport d'audit américain, le groupe Marsh, rappelait en 2002, qu'il y avait sur le site de Rhodia à Pont-de-Claix, une décharge contenant 70 000 tonnes de produits cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction humaine. Il faudrait tout de même qu'un jour, les pouvoirs publics prennent ce dossier en main et imposent que cette décharge soit supprimée et le site dépollué car elle est une menace évidente sur la nappe phréatique. Une surveillance constante est en place mais cela ne fait pas disparaître le problème qu'on ne doit pas « refiler » aux générations futures.

Condamnation pour discrimination raciale

G. Dezempte, maire de Charvieu-Chavagneux et conseiller général a été condamné par la Cour d'Appel de Grenoble le 8 novembre 2006 pour discrimination raciale à 3 ans d'inéligibilité et 1 500 € d'amende. Il devra aussi verser au plaignant 681 € au titre du préjudice matériel et 7 000 € au titre du préjudice moral et 1 500 € au MRAP et SOS-racisme qui s'étaient portés parties civiles. Dezempte a fait un recours en cassation qui est suspensif. Ce n'est pas la première fois que ce personnage, ami de Carignon et de Million, est pris la main dans le sac.

VOUS AIMEZ CE JOURNAL ?
JOIGNEZ LE CHÈQUE À LA PAROLE !

Nom

Prénom

Adresse

Je m'abonne pour un an
- Abonnement de base 16 €
- Abonnement de soutien 23 € et plus

J'adhère à l'ADES
(abonnement Le Rouge & le Vert
10 € compris)
- 16 € (chômeurs, étudiants)

- € (0,3% du revenu annuel brut)
Une partie de votre adhésion est
déductible des impôts.

Chèque à l'ordre de l'ADES
ADES, 12 rue Voltaire, 38000 Grenoble
Tél/fax/répondeur : 04 76 03 24 28
Courriel : contact@ades-grenoble.org
site web : www.ades-grenoble.org

GRUPE DES ÉLUS ADES À LA MAIRIE
04 76 76 38 75
GRUPE DES ÉLUS ADES À LA MÉTRO
04 76 59 58 06

Conformément à la loi « Informatique et liberté »,
vous disposez d'un droit d'accès et de rectification
aux informations vous concernant.



Le Rouge & le Vert Journal de l'Association
démocratie écologie solidarité
Directeur de publication : Vincent Comparat
CPPAP : 1008 6 83774
ISSN : 0760-480
Impression : Les Écureuils, Gières
Maquette - Illustrations : Cled'12

MOBILISATION CITOYENNE

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PDU
du 8 janvier au 16 février 2007

Des cahiers seront ouverts dans les mairies pour que les habitants et leurs associations puissent donner leurs avis
sur le projet de Plan de Déplacements Urbains proposé par le SMTC.
Voir sur le site internet de l'ADES un canevas pour aider les citoyens à émettre des avis pertinents sur ce PDU.